

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Mardi 21 mars 2023

École primaire Les Roseaux
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY
03.86.97.95.01
ce.0890865G@ac-dijon.fr

Participants

- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Leleu, enseignante
- Mme Antonelli, enseignante de l'UEMA
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Bègue, suppléante
- Mme Rougeron, délégué aux délégués
- Mme Tolet, délégué des parents
- Mme Tolet, Chargée des Affaires Scolaires
- Mme Chevillon délégué des parents
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance
- Mme Février, suppléante

Absents excusés

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Malquy, enseignante
- Mme Carrier, délégué des parents
- Mme Chappuit, maire de Rosoy
- Mme Gaubert, délégué des parents

- La séance débute à 17h36. Mme Bertin remercie les membres présents.

Mme Moresco est présentée. Elle complète le service de Mme Buquen, auprès des CE2/CM1, les lundis.

1. Validation du précédent procès-verbal

Le procès-verbal du conseil d'école du 14 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Aucune demande de consultation du procès-verbal n'a été formulée par les parents d'élèves. Il sera donc affiché habituellement.

2. Rôle des délégués de parents d'élèves

Mme Bertin rappelle le rôle de médiateur et de relais que peuvent exercer les délégués. Ils font le lien entre l'ensemble des parents et l'école. Il n'est pas toujours aisé de venir s'entretenir directement d'une situation personnelle. Mme Février évoque un problème d'identification des délégués de parents. Un trombinoscope pourrait être créé en début, lors de la communication des résultats. La classe de l'enfant du délégué serait également précisée.

Le mail d'information de la tenue d'un conseil d'école sera envoyé une semaine avant avec une trame prédéfinie. L'adresse mail des délégués devra y figurer.

3. Evolution des effectifs

Effectifs 2022/2023

TOTAL de **97->98 élèves**

<u>EFFECTIFS 2022 DE MATERNELLE</u>				
38->37 ELEVES				
PS	MS		GS	
15->13	15		8->9	
20->18 ELEVES DE PS/MS			18->19 ELEVES DE MS/GS	
HORS INCLUSION				
<u>EFFECTIFS 2022 D'ELEMENTAIRE</u>				
59->61 ELEVES				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	11->10	13->15	11	13->14
22->21 ELEVES DE CP/CE1		18->20 ELEVES DE CE2/CM1	19->20 ELEVES DE CM1/CM2	

PREVISIONS DE LA RENTREE 2023

5 PS PREVUS

14 CM2 SORTANTS

98->89 ELEVES

Quatre élèves de toute petite section figurent sur les registres de naissance.

Une nouvelle enseignante arrivera sur l'école à la rentrée prochaine. Les élèves de Petite Section et leurs familles seront donc accueillis par Mme Bertin en cette fin d'année scolaire. Deux dates seront proposées aux familles afin de visiter les locaux.

Le dispositif de rentrée échelonnée sera poursuivi en fonction de l'effectif de petite section. La demande sera renouvelée auprès de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale. Elle consiste en l'accueil par petite groupes sur les deux premières demi-matinées de classe. Cela permet notamment d'échanger avec les parents. Aucune inscription n'est à prévoir pour les élèves de CP qui poursuivent leur cursus au sein de l'école. La mairie exige néanmoins une demande de renouvellement de dérogation pour les familles non-résidentes.

4. Evaluations Nationales CP mi-janvier

Ces évaluations nationales à mi-année de CP mettent en évidence de grandes fragilités à ***comprendre des phrases lues seul(e), lire un texte à haute voix, écrire des mots et lire des mots à haute voix*** et des difficultés à ***connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent***.

En mathématiques, la moitié des élèves ne parviennent pas à ***résoudre des problèmes*** et ont des difficultés à ***comparer des nombres, soustraire, additionner, voire écrire des nombres entiers***.

Le conseil des maîtres aura pour objectif d'orienter les enseignements vers ces compétences, mais aussi de le remettre en question. Les activités pédagogiques complémentaires de cette année en ont également tenu compte.

Le langage oral, la fluence et la production d'écrits ont été les chantiers pédagogiques de cette année scolaire.

5. Santé à l'école

La Protection Maternelle et Infantile effectuera une visite médicale auprès des élèves de MS, le 30 mars et le 4 avril prochains. Des créneaux ultérieurs ont été prévus pour recevoir les familles qui le souhaitent.

Notre infirmière scolaire de secteur, Mme Cordier, a procédé aux visites médicales des élèves de CP et de CE2. Elle viendra en appui à Mme Bertin durant la démarche d'Education à la Santé des élèves de CM1/CM2. Les parents d'élèves auront la parole ce jeudi 23 mars, dès 17h30 lors d'un temps d'échange. Ce sera aussi l'occasion d'échanger sur ce qui sera proposé aux élèves.

6. EPS

Le cycle volleyball a été mené par Mr Quillet, Educateur Sportif au club Volley Sens 89. Trois classes en ont bénéficié. Mme Nunes, Mme Veglio et Mme Bertin sont ravies et demandent à reconduire cette action. Un tournoi de fin d'année scolaire est prévu et les élèves souhaitent y participer.

Le dispositif national des Activités Physiques Quotidiennes a été appréhendé par l'équipe. Les élèves effectuent le temps d'accueil en classe les jours où ils ne pratiquent pas l'EPS. En début de matinée, ce temps consiste en un éveil musculaire. Après la pause méridienne, la classe se remet en condition grâce à diverses exercices de « recentrage sur soi ». Le but est de se remobiliser pour les apprentissages.

Un projet de programmation spiralaire en EPS quotidienne est en cours de conception, afin d'avoir un réel impact sur la sédentarité des élèves.

Le cycle natation des CP/CE1 débutera la dernière semaine avant les vacances de Printemps, du 3 avril au 16 mai précisément, les mardis et vendredis après-midi.

7. Projets & calendrier

Les élèves de MS/GS iront au Moulin à Tan, le 26 mai pour un rallye photos sur les arbres, leur thème de classe. Les élèves de MS de la classe de Mme Leleu y participeront et construiront aussi leur herbier.

Le 12 juin, la maternelle et la section UEMA se rendront à la Maison de la forêt à Paucourt pour une approche sensorielle de l'arbre le matin. L'après-midi, ils participeront à un atelier artistique.

La classe des CP/CE1 se rendra à Auxerre le 24 mars 2023 : visite du Muséum, pique-nique à l'INSPE, puis atelier Micro-Folie. Les déplacements sur place s'effectueront à pied.

La classe des CE2/CM1 a profité d'une visite guidée de la cathédrale Saint-Etienne, via le thème des animaux. Les ultimes projections du dispositif Ecole et Cinéma auront lieu le 24/03 pour les PS/MS et le 7/04 pour les CE2/CM1. Mme Leleu fait part d'un enthousiasme certain des élèves quant à la programmation. Deux élèves de l'UEMA participeront à cette dernière projection. C'est une grande réussite pour l'inclusion de ces élèves. D'ailleurs, deux élèves de GS de la section UEMA sont inclus à temps plein, avec leur éducatrice en retrait. A la rentrée prochaine, ils feront leur retour dans leur école élémentaire de secteur.

En juin, les CE2/CM1 étudieront la microfaune au parc du Moulin à Tan, toujours en lien avec leur thème.

Les CM1/CM2 poursuivent leurs projets d'Education à la citoyenneté, à dominante santé : addiction aux écrans, utilisation raisonnée et sécurisée de l'internet, sensibilisation à l'aspect privé de leur quotidien, autres addictions etc. L'objectif est de leur donner les moyens d'être en sécurité et d'avoir une attitude responsable.

Concernant leur sortie de fin d'année, les CM1/CM2 aimeraient visiter Chambord. Même si la mairie de Rosoy a toujours financé les projets, Mme Bertin se renseigne sur la faisabilité. Sinon, une journée à la Cité des Sciences de Paris est envisagée. Dans l'idéal Mme Malquy serait présente. Il faudrait donc viser un lundi.

La question d'un voyage scolaire est évoquée. Deux propositions seront soumises à la mairie, puisqu'elle en finance la majorité du projet. L'idée sera toujours de :

- passer plus de temps sur place que dans le car ;
- lier le thème à un projet pédagogique pour que la préparation puisse se faire en classe ;
- partir au mois de mai, juin étant toujours assez chargé ;
- du lundi au vendredi maximum ;
- fédérer le groupe classe.

Mme Bègue évoque les publications régulières sur l'application, lors du dernier voyage. Elle a apprécié pouvoir suivre le quotidien de sa fille et dit avoir été rassurée. Mme Bertin explique que l'interface est pratique et facile d'utilisation. Cela sera reconduit sans problème.

8. Coopérative Scolaire

La vente de sapins et le marché de Noël ont eu lieu au mois de décembre.

Des chocolats de Pâques seront proposés à la vente à nouveau, le lundi ou mardi des vacances de Printemps.

La commande groupée des fournitures scolaire est reconduite, via NLU le prestataire habituel de la municipalité.

Une kermesse aura lieu le vendredi 23 juin, en fin de journée. Les jeux seront gratuits. Leur mise en place dépendra du soutien des parents, comme l'année passée. L'organisation sera identique. Mme Bertin confirme à Mme Tolet, chargée des affaires scolaires, que les enfants pourront reproduire une danse ou un chant lors de la fête des Associations du 1^{er} juillet. Mme Tolet se propose de faire le relais entre les deux événements pour diriger les élèves. Mme Bertin essaiera d'être disponible.

Mme Chevillon propose du renfort côté sonorisation : enceinte et micro. Mme Bertin accepte et la remercie.

9. Questions diverses

- Un retour pour l'utilisation des trieurs, qui semble compliqué pour les élèves, les feuilles sont souvent perdues, difficile à retrouver, oublié à l'école. Y aurait-il possibilité d'avoir un autre support pour l'année prochaine ?

Les enseignantes d'élémentaire n'excluent pas la possibilité de retourner à l'usage d'une pochette à élastiques.

Concernant, la littérature en CM1/CM2, l'achat des livres étudiés cette année représente environ 1200€. Ce n'est pas un investissement envisageable à court terme. Mme Février déplore la qualité des photocopies proposées aux élèves. Il est important que les élèves se familiarisent avec l'objet livre. Elle accorde que les élèves éprouvent un réel engouement pour le dernier ouvrage, en train d'être étudié.

Il est proposé de faire acheter un ou deux ouvrages par les parents et compléter par 4 à 5 ouvrages pour les familles qui ne pourraient pas investir.

Les délégués des parents d'élèves et les enseignantes sont ravis de la mise en place de la bibliothèque par Véronique.

Mr Saulnier évoque un projet de fixation de cage de but pour sport collectif dans la cour de récréation de l'élémentaire. Elles seraient placées sur le terrain jaune. Les enseignantes les utiliseraient en EPS.

Les élèves de CP, qui participent aux APC, déjeunent au deuxième service. Les autres élèves, plus grands tiennent des propos qui les interpellent et les inquiètent. Ils sont également privés de leurs autres camarades. Mme Bègue demande s'il est possible qu'une table pour ce groupe de six élèves soit prévue. Mr Saulnier prend note et fera son possible.

Madame Bertin remercie les participants et lève la séance à 19h25.